

DEMANDE DE DEROGATION HORS COMMUNE

Pièces à fournir

INSCRIPTION SCOLAIRE	INSCRIPTION SCOLAIRE Si vous êtes hébergé(e)
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le présent dossier de demande de dérogation complété et signé <input type="checkbox"/> Photocopie d'une pièce d'identité du ou des parents exerçant l'autorité parentale <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Photocopie du livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance du ou des enfants <input type="checkbox"/> Justificatifs des vaccins (carnet de santé) <input type="checkbox"/> Le certificat médical de contre-indication à la vaccination (s'il y a lieu) <input type="checkbox"/> Le contrat de travail ou l'attestation de l'employeur précisant la date d'embauche et le type de contrat du ou des parents exerçant l'autorité parentale <input type="checkbox"/> 3 derniers bulletins de salaire du ou des parents exerçant l'autorité parentale 	<p>Vous êtes séparés, divorcés</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une copie de la décision de justice attribuant l'autorité parentale <p>Vous êtes hébergés</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une attestation sur l'honneur d'hébergement précisant la composition de la famille hébergée, le lien de parenté ainsi que la date d'hébergement <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois de l'hébergeant <input type="checkbox"/> Le contrat de location ou l'acte de propriété de l'hébergeant <input type="checkbox"/> Une photocopie d'une pièce d'identité de l'hébergeant <p>Vous êtes logés en hôtel social</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une attestation de l'organisme social précisant la composition de la famille logée <p>Regroupement de fratrie</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les certificats de scolarité des enfants concernés <p>Enfant confié à une assistante maternelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une attestation sur l'honneur précisant que l'enfant est confié à une assistante maternelle <input type="checkbox"/> Une copie de l'agrément de l'assistante maternelle <input type="checkbox"/> Le justificatif de domicile de l'assistante maternelle

Le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu est une infraction sanctionnée pour des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.

La signature d'une fausse attestation sur l'honneur est une infraction sanctionnée par des peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende (Art. 441-1 et suivants le code pénal)

DEMANDE DE DEROGATION HORS COMMUNE

Pièces à fournir

	<p>Enfant confié à un membre de la famille</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Une attestation sur l'honneur précisant que l'enfant est confié à la garde d'un membre de la famille<input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne gardant son enfant<input type="checkbox"/> Un justificatif attestant le lien de parenté entre l'enfant et la personne qui le garde <p>Enfant confié à l'Aide Sociale à l'Enfance</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Une attestation de l'Aide Sociale à l'Enfance précisant le placement de l'enfant <p>Enfant d'enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Une attestation du Directeur de l'école certifiant que le parent de l'enfant exerce bien dans son établissement<input type="checkbox"/> L'acceptation du Directeur de l'école pour accueillir l'enfant dans le même établissement que le parent <p>Enfant ou parent porteur d'un handicap</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> La photocopie de la notification de la MDPH ou une attestation d'instruction en cours (s'il y a lieu)
--	---

Le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu est une infraction sanctionnée pour des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.

La signature d'une fausse attestation sur l'honneur est une infraction sanctionnée par des peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende (Art. 441-1 et suivants le code pénal)